

Le Mardi 10 janvier 2023, à l'occasion de la cérémonie des vœux au personnel, la directrice Mme Audrey MONGIN a prononcé le discours suivant :

Monsieur le président du conseil d'administration,

Madame la présidente du CVS,

Mesdames et messieurs les membres du personnel,

Je suis ravie de pouvoir m'exprimer aujourd'hui devant vous. En effet, les circonstances épidémiques encore très présentes l'année dernière ne nous avaient pas permis d'organiser en janvier 2022 une cérémonie des vœux de la direction à l'attention du personnel. C'est donc la première fois depuis ma prise de fonction en septembre 2021 que je m'adresse à vous pour cette occasion.

Or ce moment institutionnel est important, il nous permet de réaliser un bilan de l'année qui vient de s'écouler et de se tourner vers l'avenir. Il permet de partager un moment de convivialité entre professionnels et de mettre à l'honneur ceux qui viennent récemment de cesser leurs fonctions dans l'établissement.

Les moments de partage, freinés durant les deux années d'épidémie en 2020 et 2021, et que j'ai souhaité relancer à mon arrivée en septembre 2021, sont importants pour les institutions comme les nôtres, fortes d'une histoire dont l'un des principaux marqueurs, me semble-t-il à la MAS du Fief Joly est la longévité des relations nouées ici.

A ce titre, je vous remercie toutes et tous pour votre implication pour les moments festifs qui ont été organisés en 2022. On notera la belle décoration de fin d'année du hall que nous avons maintenu jusqu'à cette cérémonie.

Si l'année 2022 a été marquée par le souhait de revoir les moments conviviaux se dérouler au sein l'établissement, elle a également été marquée par la poursuite du projet architectural initié par ma prédécesseur sur lequel je reviendrai.

Nous retiendrons avant tout que l'année 2022 nous a permis, après deux années de fonctionnement perturbé de relancer des bases de fonctionnement transversaux et de se projeter vers les perspectives d'un nouveau projet d'établissement.

Avec l'équipe administrative et technique mobilisée à mes côtés, nous avons mis en œuvre plusieurs projets : acquisition du logiciel de gestion de la qualité AGEVAL, changement de prestataire informatique, renouvellement de différents marchés de fournisseurs et, malheureusement d'autre n'ont pu aboutir comme celui du renouvellement de la flotte de véhicule.

Sur le plan socio-éducatif, l'année 2022 a vu l'ensemble des projets individualisés des résidents être mis à jour et l'accueil de jour a, comme depuis sa création, fait preuve d'adaptation suite au départ d'un des deux résidents accueillis, pour développer des projets d'accueils

transversaux de tous nos résidents hors unité d'hébergement. Nous avons également une pensée pour les résidents qui nous ont quitté, et souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivés.

En ce début d'année 2023, nous touchons presque à la fin de la rédaction du projet d'établissement après un bel investissement de bon nombre d'entre vous dans les groupes de travail, que je tenais à souligner.

Ainsi, se dessine la perspective de nos projets pour l'année à venir :

- Premièrement, la finalisation et la présentation aux instances du projet d'établissement 2023-2028 de la MAS du Fief Joly. Ce document réglementaire obligatoire pour tout établissement médico-social, offre avant tout un cadre éthique et pratique afin de favoriser la cohérence interne. Il permet aussi de s'inscrire dans une dynamique de projets. Sa mise en œuvre au cours des 5 années à venir devra tenir compte des adaptations organisationnelles nécessaires pour le déploiement du projet architectural.
- Deuxièmement la poursuite de notre projet architectural. Outre la présentation ce soir au Conseil d'administration de l'avant-projet, deux réunions de présentation aux personnels sont prévues prochainement. Aussi, je ne détaillerai pas ici les phases en cours et le calendrier. Toutefois, il est nécessaire de rappeler les enjeux principaux de ce projet qui résident dans son équilibre financier et dans son articulation avec le projet de reconstruction de places de MAS communes avec l'ADAPEI 79 sur le site de Chauray. La délocalisation des résidents du Fief Joly sur le site de Chauray durant nos propres travaux est la condition de la faisabilité de notre reconstruction.
- Enfin comme troisième point de perspective pour 2023, la MAS du Fief Joly, institution forte de son identité, devra renforcer et prendre toute sa place, à tous les niveaux, dans les projets collaboratifs déjà existants, c'est à dire dans le renforcement de la direction commune avec le foyer de vie de Coulon ainsi que dans l'articulation et la lisibilité pour tous des projets du Groupement de coopération Synergie pour l'Accueil Spécialisé 79 que nous avons fondé avec l'ADAPEI et articulé avec le CH de Niort.

Cependant, il est nécessaire de rappeler que ces projets 2023 sont soumis à un enjeu en matière de gestion, car l'EPRD 2023 voté par le conseil d'administration du 22 novembre en déficit d'environ 130 000€, interroge sur sa nature structurelle. Celui-ci demande une analyse et un travail pour le résorber. C'est une des conditions de réussite de la conduite de nos projets, pour lesquels nous devons toutes et tous être mobilisés en cohérence.

Après avoir dressé ces quelques perspectives pour 2023, je me permets de vous rappeler que 2022 a été l'occasion aussi pour notre établissement d'accueillir de nouveaux professionnels, je ne les citerai pas tous, risquant d'en oublier, cependant, nous soulignerons l'embauche d'une psychologue après une période de vacation du poste ainsi que l'arrivée d'une nouvelle infirmière suite au départ d'une infirmière pour le foyer de vie de Coulon.

En effet, il s'agit maintenant de dire un mot pour celles et ceux qui ont quitté l'établissement en 2022, que ce soit pour poursuivre leur métier dans d'autres fonctions, d'autres établissements, ou que ce soit pour avoir cessé définitivement d'exercer leur profession. A toutes celles et ceux qui ont œuvré à la prise en charge et au bien être des résidents à la MAS du Fief Joly, nous disons merci.

Cette cérémonie des vœux est donc l'occasion de remercier nos retraités de l'année 2022, à savoir *[les personnels concernés ont été invités par l'établissement à participer à ce temps convivial, la diffusion du discours prévoit l'anonymisation]*

Avant de laisser la parole à Monsieur VIDEAU, président du Conseil d'administration, je vous remercie toutes et tous pour votre attention. Je vous présente tous mes meilleurs vœux de santé et de sérénité pour 2023 et je nous souhaite collectivement que cette nouvelle année soit porteuse d'une dynamique fructueuse. Très bonne année à tous !